

INVITATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
de l'ASCE NSO 31
Le mardi 10 mars 2026

Vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale de l'ASCE NSO 31 qui se déroulera
au restaurant « Ô Cent Couverts », 2 Rue Maurice Caunes à TOULOUSE

- 09h30 : Accueil des participants et café d'accueil
- 10h00 : Assemblée générale
- 12h30 : Repas

Ordre du jour

Assemblée Générale Extraordinaire

- ✓ Approbation des nouveaux statuts

Assemblée Générale Ordinaire

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activités 2025
- ✓ Rapport financier et exécution du budget 2025
- ✓ Programme d'activités 2026
- ✓ Projet de budget 2026
- ✓ Info OLGUA
- ✓ Élections pour le renouvellement du tiers sortant
- ✓ Élections pour le poste de vérificateur aux comptes
- ✓ Cotisations 2027
- ✓ Questions diverses

Le comité directeur se compose de 21 membres au plus. Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, 7 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans.

Les 7 membres sortants du comité directeur sont : Aristide APATOUT, Caroline DAVID, Danièle DELSENY, Didier DULOR, Daniel HANOT, Dominique JUGLAIR et Pascal PRADES.

À la suite de la mutation de Caroline DAVID et à la démission de Michel DELANAUX, 7 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans et 1 pour un mandat de 2 ans.

Le poste de vérificateur aux comptes est renouvelable chaque année. Hélène MANDEMENT ne se représente pas.

Notre association tient un rôle social primordial au sein de la Direction Territoriale Sud-Ouest de VNF. Vous êtes motivés(es), vous souhaitez poursuivre et améliorer les diverses actions entreprises, en proposer des nouvelles ; n'hésitez plus à venir nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus ! Est éligible au Comité Directeur toute personne membre actif ou membre participant de l'association à jour de sa cotisation.

Les candidatures nouvelles, ainsi que celles des membres rééligibles, devront parvenir **avant le 02 mars 2026**, avec le bulletin ci-joint à Aristide APATOUT, Vice-président de l'ASCE NSO 31.

Une autorisation d'absence pour le mardi 10 mars 2026 est accordée, sous réserve des nécessités de service, à toutes les personnes souhaitant participer à l'Assemblée Générale qui déposeront une demande de congé réglementaire auprès de leur supérieur hiérarchique. Si vous ne pouvez pas y assister et si vous êtes à jour de votre cotisation, vous pouvez remettre la procuration ci-jointe datée et signée, à un adhérent (à jour aussi de sa cotisation) pour vous représenter.

À l'issue de l'assemblée générale, un repas est prévu pour lequel une participation de 19 € vous sera demandée. Merci de prévoir un moyen de paiement (chèques ou espèces uniquement).

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à l'aide du coupon ci-dessous et l'envoyer sur la boîte mail de l'ASCE-NSO 31 : ascee.associations.oh.dt-sud-ouest@vnf.fr.

Nous comptons sur vous ! Venez nombreux !

COUPON A RETOURNER

Bulletin d'inscription
à retourner à **ASCE-NSO 31 avant le 05 mars 2026**

Nom : _____ Prénom : _____

- participera à l'assemblée générale
 - participera au repas (chèque de 19 € joint à l'ordre de l'ASCE NSO 31)